

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



Partenaires

AUXERRE
SPORTS

LA BRASSERIE
BBY
DES BORDS DE L'YONNE

E.Leclerc



LA POSTE

transdev



NOUVEAU CTP PPF AU DISTRICT DE L'YONNE !



Le District de l'Yonne de Football est heureux d'accueillir au sein de son équipe, François RODRIGUEZ, Conseiller Technique Départemental P.P.F (Plan de Performance Fédéral) en remplacement de Johan RADET.

Partenaires



L'YONNE
RÉPUBLICAINE



« **Le District, c'est
VOUS !** »

Sommaire

- | | |
|------------------|---------|
| ⚽ Informations | Pages 1 |
| ⚽ Actualités | Pages |
| ⚽ Procès-Verbaux | Pages |

Agenda de la semaine prochaine

- Lundi 17 :
- Mardi 18 :
- Mercredi 19 : Commission sportive
- Jeudi 20 : Commission de discipline
- Vendredi 21 :
- Samedi 22 :
- Dimanche 23 :

U7/U9 : DATES DES RÉUNIONS DE SECTEUR !

Le District de l'Yonne vous invite à prendre connaissance des dates des différentes réunions, qui se dérouleront au sein des stades municipaux à partir de 18h30 :

- ❁ **Secteur Auxerrois** : STADE AUXERROIS, le lundi 24 septembre
- ❁ **Secteur Avallonnais** : AVALLON CO, le jeudi 27 septembre
- ❁ **Secteur Migennois** : APPOIGNY, le mardi 25 septembre
- ❁ **Secteur Puisaye** : TOUCY, le jeudi 27 septembre
- ❁ **Secteur Sénonais** : SENS, le jeudi 20 septembre
- ❁ **Secteur Tonnerrois** : CHABLIS, le lundi 24 septembre



Formation des dirigeants



6 OCTOBRE 2018



ACCOMPAGNER UNE ÉQUIPE DE FOOT U6 À U11

Objectifs

- * Connaître le rôle dévolu à un Accompagnateur d'équipe de football (U7, U9 et U11) : sa place au sein du club, son rôle éducatif et son devoir d'exemplarité
- * Adapter son discours et sa posture en fonction des catégories des enfants
- * Maîtriser les étapes de l'organisation des rencontres des enfants (logistique, sécurité...) avant, pendant et après

Une formation ouverte à tous les
Parents, Bénévoles, Dirigeant(e)s, Joueurs(les), souhaitant accompagner des enfants sur les rencontres

A votre choix : 7 sites sur tout le territoire



21 - Quetigny



25- Besançon



39 - Lons le Saunier



58- Varennes Vauzelles



70- Vesoul



71- Saint Rémy



89- Auxerre

Horaires → Samedi de 8H30 à 12 H30

Coût → 40 Euros (possibilité de prise en charge par un bon de formation FFF 25€ et un complément pris en charge par la Ligue BFC 15€)

Contact → Catherine Buchwalter — 03.81.99.36.15 — cbuchwalter@lbfcc.fr

Pour vous inscrire, cliquez ici



UNAF
YONNE

UNAF ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'UNAF 89 tiendra son Assemblée Générale le samedi 15 septembre à partir de 15h00 au stade « Didier GIBIER » du MONT-ST-SULPICE (89250).

LES DATES DE LA PROCHAINE FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE !

Comme chaque saison en octobre, la Commission Départementale d'Arbitrage organise une première session de formation initiale. Ouverte habituellement à toutes et tous, elle sera cette fois-ci réservée aux candidats.



La C.D.A a donc décidé pour ces premières dates (6, 13 et 20 octobre 2018), de restreindre les inscriptions aux **candidats**. La seconde session de formation aura lieu en janvier prochain et sera

quant à elle, **réservée aux féminines**.... Généralement organisées au centre de formation de l'AJA, ces formations se déroulent sur trois samedis avec parties pratique et technique.

Vous souhaitez devenir arbitre et être au cœur du jeu ? Inscrivez-vous auprès de Patricia LANTELME (plantelme@yonne.fff.fr) au plus tard le 29 septembre à l'aide du [Dossier de candidature](#).

LA RENTRÉE DU FOOTBALL FÉMININ !



La commission de féminisation du District de l'Yonne organise la journée de rentrée du foot féminin pour les catégories U18F et Séniors le **DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2018** au stade de CHABLIS ! Une journée festive et conviviale où licenciées et non licenciées seront les bienvenues !

Les clubs ayant engagé des équipes en championnat, critérium féminin et U18 F sont convoqués pour cette journée. La présence des équipes est obligatoire !

Organisation de la journée :

- 9 h 00 / accueil des équipes
- 10 h 00 / début des rencontres
 - 14 h 00 / fin

PLANNING DES FORMATIONS 2018/2019



Le calendrier des formations de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football a été



établi pour la saison 2018/2019. Dans ce document, retrouvez l'ensemble des dates de formations Éducateurs et Dirigeants.

Pour les formations Éducateurs, les inscriptions aux modules proposés sont à réaliser directement sur notre site internet en cliquant [ICI](#).

[Calendrier 2018/2019](#)

NOUVEAU CTD PPF AU DISTRICT DE L'YONNE !

Le District de l'Yonne de Football est heureux d'accueillir au sein de son équipe,

François RODRIGUEZ, Conseiller Technique Départemental P.P.F (Plan de Performance Fédéral) en remplacement de Johan RADET.

Mis à disposition par la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté, François, originaire de l'Ain, va pouvoir apporter son expérience et partager sa passion sur les terrains icaunais. Après avoir évolué en tant que joueur puis gardien jusqu'en National 2, le nouveau CTD a souhaité faire de sa passion, son métier. Titulaire d'une licence STAPS, d'un B.E.E.S (Brevet d'Etat d'Éducateur Sportif) mention football, d'une C.F.C.T (Certification Fédérale de Conseiller Technique) et d'un D.E.S (Diplôme d'État Supérieur) mention football, François va pouvoir exprimer ses capacités dans le département.



Quatre diplômes en poche et 10 ans d'expérience sur le terrain : de l'Ain au Jura en passant par le département du Rhône puis de l'Yonne, le conseiller a su trouver sa place au sein de la grande famille du football amateur et professionnel. Tout d'abord salarié au **Jura Sud Foot** (club évoluant en N2) où François fut responsable des U15 Inter-Ligues, puis salarié au **FC Domtac** (R2), chargé d'une section sportive, du football animation et des U15/U17, il devient ensuite professeur d'E.P.S vacataire et entraîneur des gardiennes du Pôle Espoir Féminin à Lyon en 2014. La saison suivante, il évolue en tant que Conseiller Technique DAP (Développement et Animation des Pratiques) au District du Jura. Il fut, avant d'arriver sur les terres icaunaises, Entraîneur principal à l'**US Coteaux de Seilles** (R2). De multiples expériences que le District et ses clubs prendront plaisir à profiter. Le District se satisfait également que le CTD puisse approfondir ses connaissances dans l'Yonne.

Ses missions au District de l'Yonne :

- Parcours de Performance Fédéral (Masculin et Féminin)
- Développement et accompagnement des sections sportives
- Formation des éducateurs
- Label Jeunes (accompagnement et évaluation)
- C.P.D (Centres de Perfectionnement Départementaux)

Coordonnées

frodriquez@yonne.fff.fr

06.35.81.31.49

Le District de l'Yonne lui souhaite la bienvenue et une pleine réussite professionnelle dans ce beau département.

LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DES ARBITRES ICAUNAIS !



L'Assemblée Générale de la **C**ommission **D**épartementale d'**A**rbitrage s'est déroulée le samedi 8 septembre, différemment des autres saisons, avec un stage de rentrée le matin.

Dès 9h00, l'ES APPOIGNY a accueilli les arbitres de District et les membres de la commission en leur offrant un café. Après un échauffement groupé, Quentin GUIDOU a pu mettre en place des jeux ludiques avec l'aide de Steve RIVIERE, nouveau Secrétaire de la commission, Mathieu PINGUET et Jimmy ALMI. Une matinée obligatoire, sportive mais décontractée où les arbitres ont pu se retrouver dans la bonne humeur en ce début de saison. Christophe CAILLIET, Président du District de l'Yonne de Football a clôturé ce moment en souhaitant à toutes et tous une excellente saison sportive.

L'assemblée générale s'est donc déroulée l'après-midi au « 89 » après un déjeuner pris en commun. Suite aux différents changements survenus au sein de la commission, celle-ci fut présentée à l'assemblée, avec un rappel des consignes. Comme chaque saison, les arbitres ont pu réaliser un test théorique suivi de 3 ateliers réalisés en groupe :

- Modifications des lois du jeu (J. ALMI)
- Collaboration et Ingérence (M.PINGUET)
- Nouveau Règlement Intérieur (S.MOREL)

Une remise des récompenses par les différents membres a clôturé la journée.

Remerciements à la municipalité et au club d'APPOIGNY pour le prêt des installations sportives, aux arbitres aux membres de commission.

PROCES - VERBAUX

PV 45 CT 4

Réunion téléphonique le 11 septembre 2018

Présents : MM Ehret - Mertzeisen – Frémion

COMMISSION
TECHNIQUE

CALENDRIER U18 DEPARTEMENTAL 1

Après le désistement du Stade Auxerrois dans la catégorie U18 D1 (courriel du 11 septembre 2018) et après consultation des clubs de St Clément Onze, Sereins A et Varennes, la commission technique intègre l'équipe de SEREIN AS/VARENNE dans la catégorie U18 Départemental niveau 1 en lieu et place de l'équipe du Stade Auxerrois.

L'équipe du Stade Auxerrois et de St Clément Onze disputeront le championnat U18 Départemental niveau 2

Cédric EHRET

Président de la commission technique

PV 46 Sp 7

Auxerre le 12 septembre 2018

Présents : MM Barrault - Batreau - Rollin - Mme Chéry-Floch

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Début de réunion à 16 h 00.

COMMISSION
SPORTIVE CALENDRIER

1. Ententes équipes seniors

La commission prend note du PV de la commission statuts et règlements du district en date du 11 septembre 2018 et enregistre les ententes seniors suivantes :

- D4 gr B = Mt St Sulpice 3 / Chemilly 2
- D4 gr C = St Sauveur / Saints

2. Réclamations

Match 50143.1 du 09.09.18 Gurgy - Chablis 2 D2 gr B

Réserve d'après-match du club de Chablis sur la présence de Mr Berger Cyril, entraîneur de Gurgy, sur le banc de touche, susceptible d'être suspendu.

La commission, vu les pièces au dossier, la confirmation écrite du club de Chablis,

- jugeant en premier ressort,
- prend connaissance de la réserve d'après-match pour la dire recevable.
- en application de l'article 187 des R.G. – évocation,
- transmet la réserve d'après match au club de Gurgy,
- demande au club de Gurgy de formuler ses observations sur cette réclamation par écrit et ce pour le mardi 18 septembre 2018, date impérative.

Match 50210.1 du 09.09.18 Soucy Thorigny - Gron Véron 2 D3 gr A

Réclamation du club de Soucy Thorigny sur la qualification des joueurs de l'équipe de Gron Véron 2.

La commission, vu les pièces au dossier, la confirmation écrite du club de Soucy Thorigny,

- jugeant en premier ressort,
- prend connaissance de la réclamation pour la dire recevable,
- demande au secrétariat de débiter le compte du club de Soucy Thorigny de la somme de 32 € (confirmation de réserve),
- après vérification des fiches des joueurs du club de Gron Véron,
- dit tous les joueurs de l'équipe de Gron Véron qualifiés à la date du match, soit le 9 septembre 2018,
- dit la réserve de Soucy Thorigny non fondée,
- transmet le dossier à la commission de discipline concernant l'arrêt de match.

3. Retrait d'équipe

Match 51022.1 du 09.09.18 Chemilly 2 - St Julien 2 D4 gr B

Courriel du club de Chemilly en date du 07.09.18.

La commission, vu les pièces au dossier,

- prend note du retrait de l'équipe de Chemilly 2 dans le groupe B de D4 suite à la création de l'entente = Mt St Sulpice 3 / Chemilly 2,
- par conséquent ce groupe sera composé de 10 équipes,
- amende 160 € au club de Chemilly, retrait en championnat seniors.

4. Forfait

Match 51017.1 du 09.09.18 Joigny 2 - St Florentin Portugais 2 D4 gr B

Courriel du club de St Florentin Portugais en date du 07.09.18.

La commission, vu les pièces au dossier,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de St Florentin Portugais au bénéfice de l'équipe de Joigny 2,
- score : Joigny 3 = 3 buts, 3 pts / St Florentin Portugais = 0 but, -1 pt,
- donne match retour à jouer le 3 février 2019 sur les installations de Joigny,
- amende de 45 € au club de St Florentin Portugais.

5. Changements dates, horaires, terrains

Match 50950.1 du 16.09.18 Auxerre Aigles FC - Monéteau CY

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, inverse la rencontre et donne ce match à jouer le 16 septembre 2018 à 15 h 00 sur les installations de Monéteau.

Match 50956.1 du 16.09.18 Vergigny - Gron CY

Demande d'avancement et d'inversion de match du club de Vergigny en date du 11.09.18.

La commission, sans l'accord écrit du club de Gron, maintient cette rencontre à sa date initiale.

Match 50958.1 du 16.09.18 St Sauveur/Saints - Sens Racing Club CY

Courriel du club de St Sauveur en date du 11.09.18 : changement de terrain.

La commission donne ce match à jouer le 16 septembre 2018 à 15 h sur les installations de Saints En Puisaye.

Match 51079.1 du 23.09.18 Charbuy - Lindry 2 D4 gr C

Demande d'inversion de match du club de Lindry en date du 10.09.18.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs,

- inverse la rencontre et donne ce match à jouer le 23 septembre 2018 sur les installations de Lindry,
- donne match retour à jouer le 24 février 2019 sur les installations de Charbuy.

Courriel du club de Charbuy en date du 05.09.18

La commission prend note de l'indisponibilité des installations de Charbuy les 6 et 7 octobre 2018.

Match 51191.1 du 03.11.18 UF Tonnerrois - Paron FC U15 D1

Courriel du club de Paron FC en date du 09.09.18.

La commission, au vu du calendrier et pour équilibrer les déplacements, inverse ce match qui se jouera le 3 novembre 2018 sur les installations de Paron.

6. Feuilles de matchs informatisées

La commission rappelle le règlement de la FMI en cas de dysfonctionnement

« Procédure d'exception

La FMI est obligatoire pour les compétitions seniors District et Jeunes district fixées par le Comité de Direction du District de l'Yonne de Football.

A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, **le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution**. En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

Lorsqu'il y a recours à la procédure d'exception, l'arbitre, le club recevant et le club visiteur ont l'obligation de consigner dans un rapport, leur propre version des faits qui ont provoqué l'échec de l'utilisation de la FMI et le recours à la procédure d'exception.

Ce rapport est établi sur l'imprimé prévu à cet effet par le district et sera transmis au district par le club recevant, joint à la feuille de match, sous peine d'amende prévu à l'annexe 1 de l'annuaire du district pour retard d'envoi de document demandé. ».

Match 50073.1 du 09.09.18 - Gron Véron - FC Gatinais D2 gr A

La commission, vu l'impossibilité au club de Gron Véron de configurer la tablette,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : Gron Véron = 2 / FC Gatinais = 2.

Match 50210.1 du 09.09.18 Soucy Thorigny - Gron Véron 2 D3 gr A

La commission, vu l'impossibilité au club de Gron Véron de configurer la tablette,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- transmet le dossier à la commission de discipline concernant l'arrêt de match.

Match 50206.1 du 09.09.18 Charmoy 2 - Vinneuf 2 D3 gr A

La commission, vu le rapport informatique et l'imprimé de constat d'échec FMI

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : Charmoy 2 = 4 / Vinneuf 2 = 3.

7. Questions diverses

Match 50141.1 du 09.09.18 Avallon Vauban FC 2 - Héry D2 gr B

La commission prend note :

- du courriel de l'arbitre de la rencontre en date du 10.09.18
- de la blessure du joueur Larbi Oussema d'Avallon Vauban FC et lui souhaite un prompt rétablissement.

Match 50201.1 du 02.09.18 Pont Sur Yonne - Sens Franco Portugais 2 D3 gr A

Courriel du club de Sens Franco Portugais en date du 07.09.19 concernant la désignation de l'arbitre.

La commission a transmis ce courriel à la CDA qui en a pris note et précise que Mr Clet n'est plus arbitre officiel pour la saison 2018/2019.

Match 50263.1 du 02.09.18 Auxerre Sp Citoyens - Toucy 2 D3 gr B

Participation à la rencontre du joueur Gasset Frédéric du club de Toucy, suspendu.

La commission, vu les pièces au dossier, en application de l'article 187 des R.G. – évocation,

- demande au club de Toucy de fournir ses observations sur la participation de ce joueur et ce par écrit pour le **mardi 18 septembre 2018, date impérative**.

Match 50275.1 du 09.09.18 Lindry - Auxerre Sp Citoyens D3 gr B

La commission prend note :

- du courrier de l'arbitre de la rencontre en date du 10.09.18
- de la blessure du joueur Dombrowski Jessy de Lindry et lui souhaite un prompt rétablissement.

Match 50348.1 du 23.09.18 Serein AS - Chatel Censoir D3 gr C

Courriel du club de Chatel Censoir en date du 08.09.18 : demande d'arbitre.

La commission a transmis cette demande à la C.D.A.

Absences d'arbitre - journée du 9 septembre 2018

La commission prend note des absences d'arbitre pour la journée du 9 septembre 2018 :

1. D3 gr A Sens Racing Club 3 - Cerisiers 2
2. D3 gr B Toucy 2 - Appoigny 2

8. Désignation des délégués

Journée du 16 septembre 2018

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :

- CY 50937.1 Sens Jeunesse - St Denis Les Sens : Mme Vié Florence
- CY 50950.1 Monéteau - Auxerre Aigles FC : Mr Barrault Norbert
- CY 50951.1 Varennes - Avallon Vauban FC 2 : Mme Chéry-Floch

9. Match amical

La commission enregistre la déclaration de match amical ci-dessous. Elle rappelle aux clubs leurs responsabilités par rapport à l'assurance et à la participation des joueurs.

- Joigny - match amical en U18 le 8 septembre 2018

Ces tournois ou matchs amicaux ne devront pas compromettre le bon déroulement des compétitions officielles qui sont prioritaires.

10. Prochaines réunions

- Mercredi 19 septembre 2018 à 16 h 00
- Mercredi 26 septembre 2018 à 16 h 00

Fin de la réunion à 17 h 45.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »

Le Président de séance
Pascal Rollin

La secrétaire de séance
Christine Chéry-Floch